

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Dans ce numéro

Les Maliens otages du bras de fer entre la junte et la Cedeao

Lire notre dossier page 8, 9 et 10

Combattre le FN, sans oublier de combattre ses idées...

Les succès électoraux du Front national sont plutôt la conséquence d'un racisme plus diffus, plus répandu et bien plus ancien : le racisme vichyste et surtout colonial, dans lequel communiaient jadis des millions de Français. Ce racisme structurel et massif n'a pas disparu, comme le voudrait la pensée magique, avec la fin de la Seconde Guerre mondiale ou de l'Empire colonial. Lire page 4

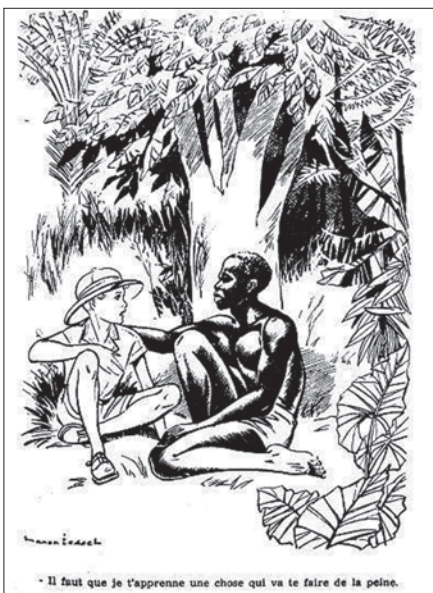


Illustration extraite de « Kounto et ses amis », ouvrage jeunesse publié chez Flammarion en 1956 (dessin M. Iessel). Réédité en 1997

Les grands cimetières sous la mer

Dans la plainte dont ils viennent de saisir la justice française, quatre des survivants du naufrage d'un Zodiac en Méditerranée accusent l'armée française d'avoir refusé de leur porter secours. Lire page 3

Sommaire

→ P. 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAIFRIQUE

→ P. 3 EDITO Les grands cimetières sous la mer

→ P. 4 FRANCE Combattre le FN et surtout ses idées !

Décomplexé et fier de l'être, Sarkozy n'a jamais hésité à jouer la partition écrite par le Front national.

→ P. 5 FRANCE Titine en Ethiopie

Le mag de Libé daté du 7-8 avril mérite d'être lu. C'est en effet un morceau d'anthologie dans l'expression des poncifs de l'idéologie négraphobe.

→ P. 6 TCHAD Revers pour Déby dans sa répression de l'opposition

Le Tchad n'est pas seulement un paradis pour l'armée française : c'est aussi un enfer pour les opposants au régime. Alors que le colonel Dasserit vient de le payer de sa vie, la mobilisation en faveur du député Gali a permis un coup de théâtre dans le simulacre de procès qui lui est intenté.

→ P. 7 RWANDA Paul Quilès nous écrit.

→ P. 8,9&10 DOSSIER MALI

• Les Maliens otages du bras de fer entre la junte et la Cedeao

Plus d'un mois après le putsch militaire du 22 mars, la tension au Mali, dont la partie Nord échappe au contrôle de Bamako depuis début avril, est à nouveau à son paroxysme.

• Que se passe-t-il dans le nord du Mali ?

→ P. 11 DJIBOUTI Jean-Paul Noel Abdi nous a quittés

→ P. 12 ALGÉRIE La quête indécente du FMI

Niger : les fainéants d'Areva

Au Niger, le personnel nigérien du site d'Imouraren a entamé le 25 avril une grève d'avertissement de sept jours. Les travailleurs d'Imouraren protestent contre leurs conditions de travail. Sur ce site, situé au nord d'Agadez, Areva creuse l'une des plus grandes mines d'uranium au monde (...) Premier grief fait à la société Imouraren par les grévistes : le non respect de la réglementation du travail au Niger. «*Nous travaillons 12 heures sur 24, confie ce conducteur de gros engin. On monte à 1 heure de la nuit pour descendre à 6h du matin... petit déjeuner entre 6h30 et 7h. Si on trouve le sommeil entre 7h et 10h le compte est bon, il faut se réveiller pour déjeuner à 10h et se préparer à reprendre le boulot pour 6 heures d'affilée encore! On manque terriblement de sommeil! Ou sommes-nous des robots ?* » «*Sur les autres chantiers d'Areva, Cominak et Somair, des ouvriers comme nous, ajoute un autre, travaillent huit heures seulement sur 24 h alors qu'ils gagnent en primes et salaires deux fois plus que nous.* » (RFI, 25 avril). Pour tout commentaire, Areva a estimé qu'Imouraren n'est encore qu'un projet et qu'avec ce genre de grève, il sera difficile de tenir le délai de 2014 pour la production des premiers kilogrammes d'uranate sur le site!

On ne se refait pas

Lu sur le site du ministère de la Défense : «*Le 15 avril 2012, un détachement de trois Mirage 2000D ainsi qu'un avion ravitailleur C135 venu de Métropole a été déployé temporairement dans le cadre d'un entraînement.* » On appréciera l'usage du mot «*Métropole*» alors que le Tchad n'est officiellement plus une colonie française depuis 1960. Il est vrai que l'armée française y est encore comme chez elle avec de multiples interventions depuis l'indépendance et une force Epervier toujours présente depuis 1986, pour contribuer «*à la stabilité du Tchad et de la sous-région*» selon le ministère.

Le changement, c'est lentement

Dans son «*bulletin de campagne*» diffusé le 19 avril, Pouria Amirshahi, candidat socialiste aux élections législatives sur la 9^e circonscription des Français de l'étranger, soutenait François Hollande, capable selon lui de défendre «*une politique étrangère de la France à l'écoute des*

aspirations démocratiques des peuples et sans compromission avec les régimes corrompus et autocrates». Manque de bol, Slate Afrique nous apprend que le même, six jours plus tôt, est venu saluer le Beau Blaise : «*Le secrétaire national du Parti socialiste français à la Coopération, à la Francophonie et aux Droits de l'Homme est venu transmettre le message de François Hollande aux autorités burkinabè et à la société civile du pays des "Hommes intègres"*».

Si «*transmettre le message*» n'est certes pas en soi une «*compromission*», pourquoi un secrétaire national aux Droits de l'homme a-t-il besoin de rencontrer un chef d'état criminel lors d'une tournée électorale ?

Coopération : Hollande noie le poisson

Ce devait être le discours fondateur de la politique de coopération du futur quinquennat de François Hollande. Planifiée pour le 6 avril, l'intervention d'une heure devait être prononcée à l'issue d'une journée de débats avec des ONG, marquant la volonté du candidat de donner du contenu aux promesses d'une nouvelle politique de coopération, avec l'Afrique en particulier.

Peu disert jusque là sur le sujet, à l'exception de quelques interviews dans la presse spécialisée (*Jeune Afrique*, Afrik.com) François Hollande s'est trouvé empêtré par des positionnements peu clairs, contradictoires, voire conservateurs (sur la Côte d'Ivoire, les bases militaires françaises), sans être vraiment aidé par ses troupes (comme Laurent Fabius, en visite au Togo et au Gabon en décembre). Poussé, y compris par ses adversaires (tel Alain Juppé, dans une interview à *Jeune Afrique* en mars dernier) à se positionner sur certains sujets clés comme la diplomatie vis-à-vis des dictatures, les bases militaires, le franc CFA, François Hollande se devait de clarifier ses intentions. Las, si l'entourage de Hollande, ses conseillers sur les questions de coopération ont bien joué le rôle de la discussion avec la société civile, invitant même Survie à une rencontre avec le candidat le 12 mars, à quelques encablures du mois d'avril et de la dernière ligne droite de la campagne, la démarche s'est interrompue. Place aux «*vrais*» sujets de campagne : l'immigration, la sécurité, la dette.

Officiellement pour des raisons d'agenda liées aux conséquences de l'affaire Merah dans le calendrier de campagne, la

rencontre du 6 avril avec les ONG sur la coopération internationale a été annulée par l'équipe du candidat.

Et par là même le discours tant attendu, la vision du candidat, ses propositions, etc. L'intégrisme islamique a décidément bon dos dans cette campagne.

Le Sahel, nouvel eldorado pétrolier

«*La région serait « un nouvel eldorado »*», Jean-François Arrighi de Casanova, directeur Afrique du Nord de Total à propos du bassin de Taoudéni, large de 1,5 million de kilomètres carrés, partagé entre le Mali, l'Algérie, la Mauritanie et le Niger.



Dépenses militaires en baisse, coût des Opex en hausse

Le 17 avril, c'était la journée internationale d'action contre les dépenses militaires, le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) a publié ses données sur les dépenses militaires mondiales en 2011. Les chiffres sont extravagants : 1738 milliards de dollars par an, soit 250 dollars par habitant et par an. Bonne nouvelle, l'augmentation a été seulement de 0,3% par rapport à 2010 (contre une augmentation annuelle moyenne de 4,5 % entre 2001 et 2009). Mais ce tassement des dépenses n'est pas dû à une soudaine appétence pour un règlement des conflits, au vu de la situation au Moyen-Orient, en Afghanistan ou même en Afrique. Non, la stagnation des dépenses est due à la crise. Dans l'UE, la France, qui y est championne des dépenses militaires (44,9 milliards d'euros) est de ceux qui ont opéré les baisses les plus faibles, soit une réduction de 4% depuis 2008. Les autres européens ont fait des coupes drastiques hormis le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Tout en réduisant ces dépenses globales (qui conduisent pour l'Afrique à la réduction des effectifs sur les bases militaires françaises), la France a

44,9 milliards d'euros

le montant des dépenses militaires
françaises en 2011

Source : Stockholm International
Peace Research Institute

considérablement augmenté le budget des « Opex » – le faisant passer pour la première fois au-delà du milliard d'euros, grâce à l'incroyable multiplication des interventions directes françaises sur le continent africain ! 2011 restera marquée par trois interventions choquantes : le raid à la frontière Niger Mali suite à la prise de deux otages français en janvier – qui conduira à leur mort –, les huit mois de guerre en Libye au coût exorbitant et dont les conséquences n'ont pas fini de se faire sentir, l'intervention en Côte d'Ivoire pour installer Ouattara au pouvoir.

Ziad Takkiedine soutient maintenant Mediapart

Interrogé par *Libération* à propos du document révélé fin avril par Mediapart sur le financement de la campagne 2007 de Sarkozy par le clan Kadhafi, le sulfureux Ziad Takkiedine a affirmé que « *il y a peu de doute sur son authenticité* ». Venant d'un intermédiaire officieux dont la capacité de négociation avait été révélée par le même Mediapart, qu'il avait alors accusé de tous les noms, cette validation a du poids !

@ A lire aussi sur survie.org :

La plateforme Paradis fiscaux et judiciaires (PFJ) dont Survie fait partie a été auditionnée par la Commission d'enquête sur l'évasion fiscale du Sénat Lire l'interview de Mathilde Dupré, chargée de plaider au CCFD-Terre Solidaire sur les questions de financement du développement et coordinatrice de la plateforme PFJ.

Les grands cimetières sous la mer

Suite de la page 1

On se souvient qu'en mars 2011, à la suite de l'intervention militaire en Libye, soixante-douze migrants d'origine subsaharienne, dont deux bébés, s'embarquaient de Tripoli à destination de Lampedusa. En panne de carburant, l'embarcation part à la dérive dans une odyssée cauchemardesque avant de s'échouer sur la côte libyenne, avec seulement neuf survivants à son bord. Alors que les garde-côtes italiens avaient largement diffusé l'appel de détresse lancé par les naufragés, aucun des bâtiments présents sur le secteur ne s'est porté à leur secours. Pourtant, comme le souligne maître Maugendre, avocat des plaignants, « *les militaires français ne pouvaient pas ignorer la présence du bateau dans le secteur, ni ignorer qu'il était en détresse. Entre ses différents bateaux, les sous-marins et les hélicoptères, la France était l'armée la plus présente en Méditerranée* ». D'ailleurs, dans un rapport publié le 24 avril, le Conseil de l'Europe demande au commandement de l'Otan et aux États dont des bâtiments se trouvaient sur zone d'enquêter sur ce « *dysfonctionnement* » des secours en mer. Il faut rappeler que des navires de guerre de France, de Grande-Bretagne, d'Italie, d'Espagne, des États-Unis et du Canada patrouillaient alors dans le secteur. Ce drame effroyable n'est hélas qu'un épisode de la tragédie qui se déroule en Méditerranée, où périssent chaque année plus d'un millier de migrants africains dans l'indifférence générale. Pis, non contents de refuser de porter secours à ces malheureux, les États européens organisent leur refoulement et pénalisent leur sauvetage, au mépris des conventions internationales et des principes immémoriaux du droit de la mer. L'ONG belge Centre Avec a exposé de façon détaillée, dans une étude publiée en décembre 2010¹, comment des États européens interdisent en fait de porter secours aux naufragés en sanctionnant lourdement les patrons pêcheurs qui passent outre. Au mieux, ils sont empêchés d'accoster et subissent de longs jours d'immobilisation. Au pire, leur bateau est confisqué et ils encourent des peines de prison pour « *aide à l'immigration illégale* ». Conséquence de cette politique, les bateaux de pêche s'éloignent quand ils aperçoivent l'une de ces embarcations maudites, au mépris de tous les usages qui font l'honneur des gens de mer. L'ONG souligne avec raison que ce sont les valeurs européennes qui font naufrage en Méditerranée. Cette situation rappelle la tragédie que vit l'archipel des Comores, où, chaque année, des centaines de personnes disparaissent en tentant de traverser, à bord d'embarcations de fortune, le bras de mer qui sépare Anjouan de Mayotte. Le 23 février à Mamoudzou, une marche a été organisée en leur mémoire, mais en dépit – ou à cause – de la responsabilité de l'État français dans cette situation, le terrible sort de ces malheureux ne mobilise pas les médias français comme avait pu le faire celui des *boat people* de 1979. Aucun French Doctor ne lance en leur faveur d'opérations de sauvetage similaires au « *Bateau pour le Vietnam* » destiné à porter secours en mer de Chine aux Vietnamiens fuyant le régime communiste. C'est que les *boat people* d'aujourd'hui ont le malheur d'être les victimes de l'oppression économique de l'Afrique par les maîtres du monde, pour qui les êtres humains, quand ils ne leur servent à rien, ne sont que des déchets à rejeter.

Suivant l'exemple du patron du Francisco y Cataluna, bloqué une semaine sans pouvoir pêcher au large du port maltais de La Valette pour avoir recueilli à son bord des naufragés et qui avait déclaré qu'il recueillerait à nouveau des perdus en mer parce que c'était pour lui une obligation, des associations ont formé le projet *boats 4 people*. En juillet 2012 une flottille appareillera, de Tunisie et de Sicile, pour faire en sorte que la Méditerranée ne soit plus le tombeau des Africains, chassés de chez eux par le désordre mondial.

Odile Tobner

1 - <http://www.centreavec.be>

Ecrire à
Billets d'Afrique et d'ailleurs
bda@survie.org

Combattre le FN, sans oublier de combattre ses idées...

Décomplexé et fier de l'être, Sarkozy n'a jamais hésité à jouer la partition écrite par le Front national.

On se souviendra longtemps de son discours de Dakar, en 2007, quand il renvoya les Africains à un état de nature préhistorique (« *l'homme africain n'est pas assez rentré dans l'Histoire*... »). Ou des déclarations de son ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, qui hiérarchisa « *les civilisations* » comme on hiérarchisait jadis les « *races humaines* ». On se souviendra aussi du discours de Nice, en 2007, quand il fit l'apologie du temps béni des colonies. Ou celui de Grenoble, en 2010, où il se proposa de déchoir de leur nationalité les Français naturalisés mais insuffisamment « *méritants* ». Comme au temps de Vichy... Sarkozy l'a amplement prouvé : le FN n'a pas la monopole du racisme. Ce n'est certes pas une bonne nouvelle, mais cette évidence doit nous obliger à réfléchir en profondeur à ce qu'est le racisme, et aux manières de le combattre.

Pendant des années, la France a vécu sur un double mythe. Le premier de ces mythes est celui d'une société française se divisant clairement en « *racistes* » et « *antiracistes* ». Ce curieux discours binaire s'imposa dans les années 1980, après deux décennies marquées par un puissant rouflement de l'histoire coloniale et alors les « *immigrés* » devinrent les parfaits bouc-émissaires de la crise économique. On vit par exemple Harlem Désir, porte-parole de SOS-Racisme, distribuer son badge « *Touche pas à mon pote* » sur tous les plateaux de télévision. « *Il y a quelques années, les racistes n'osaient pas s'exprimer et les antiracistes étaient les seuls à oser s'exprimer*, expliquait-il en 1985. *Aujourd'hui c'est un petit peu l'inverse!* » Alors que Jean-Marie Le Pen enregistrerait ses premiers succès électoraux, il fallait urgemment que les « *antiracistes* » s'affichent, insistait M. Désir, et qu'ils arborent de petites mains colorées au revers de leurs vestons¹.

Le second mythe, corollaire du premier, apportait lui aussi un certain confort aux « *anti-racistes* ». Il consistait à dire que seule l'extrême droite était « *raciste* ». Ce mythe mit plus de temps que le précédent à faire consensus. Dans les années 1980, les responsables locaux du RPR ne rechignaient pas à faire des alliances électorales avec le FN. Et personne n'avait encore oublié les déclarations stigmatisant « *l'invasion*

migratoire » d'un Jacques Chirac ou d'un Georges Marchais. Ni le lapsus de Raymond Barre qualifiant de « *Français innocents* » les victimes collatérales d'un attentat antisémite. Mais avec le temps, le vocabulaire des responsables politiques eut



Illustration extraite de « *Kounto et ses amis* », ouvrage jeunesse publié chez Flammarion en 1956 (dessin M. Iessel). Réédité en 1997

tendance à s'adoucir, ou plus exactement à se distinguer de celui du FN. Rares furent ceux qui, comme Jean-Marie Le Pen et ses amis, continuèrent à exploiter ouvertement les thèmes de l'« *invasion arabe* », de « *nos réussites* » en Algérie coloniale et des « *points de détails* » de la Seconde Guerre mondiale. Malheureusement, il ne suffit pas de s'auto-proclamer « *anti-raciste* », et d'exhiber un « *pote* » noir ou arabe, pour être immunisé contre le racisme. C'est même souvent l'inverse qui se produit, la dénégation prouvant en creux que le problème persiste.

Un racisme structurel

De fait, c'est paradoxalement le mythe d'une « *France anti-raciste* » qui a permis la persistance du racisme, sous une forme certes plus sournoise mais omniprésente. Dès lors que le Front national fut décrit comme le dépositaire exclusif du « *racisme* », les petites phrases des autres responsables politiques – sur la « *misère du monde* » (Rocard), « *le seuil de tolérance* » (Mitterrand), « *le bruit et les odeurs* » (Chirac), les génocides africains « *pas trop importants* » (Mitterrand), les « *sauvageons* » de banlieues (Chevénement), etc. – ne furent plus analysées comme la marque d'un racisme structurel de la classe politique française mais comme de simples « *dérapages* » et de regrettables « *excès* ». La presse, complaisante, leur trouva souvent des

excuses (déclarations prétendent « *off* », « *tronquées* », « *sorties de leur contexte* », etc.), et fit de ces déclarations une preuve supplémentaire de la nocivité d'un FN capable de « *contaminer* » à lui seul toute la vie politique².

Si la théorie de la « *contamination* » a la vie dure, ce n'est pas tant pour sa pertinence que parce qu'elle arrange tout le monde : l'extrême droite, trop contente de se croire si puissante, les médias qui, dès lors, n'y « *sont pour rien* », et les forces politiques « *républicaines* » qui peuvent sans complexe se présenter comme les « *victimes* » de l'offensive lepéniste et de l'ambiance délétère qu'entretiennent les médias. Surtout, cette théorie de la contamination permet aux responsables politiques « *traditionnels* », de gauche comme de droite, de mener des politiques socialement rétrogrades et inégalitaires, discriminatoires à l'égard des étrangers, stigmatisantes à l'égard des musulmans et néo-coloniales à l'égard de l'Afrique... sous le prétexte de la lutte contre l'extrême droite ! Tel est le processus que l'on observe depuis de trop longues années : nos élus appliquent par petits bouts le programme du FN pour éviter que celui-ci ne remporte les élections...

Voulant croire que le FN était la cause du racisme ambiant, on a fini par oublier que ses succès électoraux étaient plutôt la conséquence d'un racisme plus diffus, plus répandu et bien plus ancien : le racisme vichyste et surtout colonial, dans lequel communiaient jadis des millions de Français. Ce racisme structurel et massif n'a pas disparu, comme le voudrait la pensée magique, avec la fin de la Seconde Guerre mondiale ou de l'Empire colonial. S'il s'est renouvelé dans la forme, s'exprimant aujourd'hui par euphémisme et par métonymie (« *islam* », « *banlieue* », « *communautarisme* »), ou se camouflant sous de nobles idéaux (« *la République* », le « *développement* », « *l'humanitaire* »), c'est bien ce racisme-là, sédimenté dans notre culture, dans nos esprits, dans notre « *identité nationale* », qui continue de nous empoisonner.

Aussi ne faut-il pas se contenter de combattre le FN : il faut aussi combattre les idées du FN. Qui sont aussi, qu'on le veuille ou non, un peu les nôtres.

Alain Batchy

1 - « *Droit de réponse* », TF1, 5 janvier 1985
 2 - Voir le maquillage que Michel Rocard organisa autour de ses déclarations sur la « *misère du monde* ». Thomas Deltombe, « *Michel Rocard, martyr ou mystificateur ?* », *Le Monde diplomatique*, 30 septembre 2009.

Titine en Éthiopie

Le mag de Libé daté du 7-8 avril mérite d'être lu. C'est en effet un morceau d'anthologie dans l'expression des poncifs de l'idéologie négrophobe.

Sous le titre «*L'avenir de l'homme*», on a d'abord un édito de Béatrice Vallaeys, puis un article de Annette Lévy-Willard intitulé «*La femme est l'avenir de l'homme éthiopien*». Ces dames en effet s'intéressent à l'Afrique, aux femmes et aux hommes africains. On pouvait s'attendre au pire. On n'est pas déçu. Béatrice Vallaeys commence en invoquant le démographe Hervé Le Bras, qu'elle vient justement, avec Catherine Calvet, d'interviewer pour le *Mag* du 10-11 mars. «*Pour le démographe Hervé Le Bras, pas de doute. «Le slogan féministe "un enfant si je veux quand je veux" s'est mondialisé». Et d'expliquer : «En Afrique notamment, si les hommes restent des stakhanovistes de la procréation, leurs épouses ne craignent pas de dire qu'elles veulent moins d'enfants.»* En fait, si on va lire cet interview on trouve la phrase suivante : «*Dans les années 80 [...] les hommes [...] affirmaient souhaiter beaucoup d'enfants*». L'expression «*stakhanovistes de la procréation*», est donc du cru de Béatrice Vallaeys, d'une rare distinction de pensée et d'expression. Le verbe «*restent*» suppose qu'en 2012, soit près de trente ans après, c'est toujours la même chose. Deux distorsions de sens qui font dire à Hervé Le Bras ce qu'il n'a pas dit. Mais il est bon d'invoquer une autorité masculine cela donne une caution de sérieux à un papotage féminin disant n'importe quoi sur le sujet.

«Des stakhanovistes de la procréation»

L'esquisse par Béatrice Vallaeys d'un tableau ethnologique de la condition féminine dans les sociétés africaines du siècle passé est digne d'un documentaire de TV grand public : «*L'archaïsme le plus ancestral imposé aux femmes dans ces pays [...] Les femmes ne quittaient pas les villages, n'allaient pas à l'école, pilaient le manioc, accouchaient d'une marmaille qu'elles élevaient à leur*

manière « antique »». C'est sûr qu'il fallait être en Afrique pour voir des choses pareilles il y a cent ans. La conclusion de cet édito ne dépare pas l'ensemble : «*Reconnaître aux femmes le droit d'accéder à la vie sociale n'implique pas que les hommes sont tous des crétiens. Encore que... il semble que les chèvres broutent mieux quand les femmes s'en mêlent.*» On se demande ce que Béatrice Vallaeys entend par «*vie sociale*», puisqu'il n'y a pas de groupe humain sans sociabilité. Quant à l'allusion aux chèvres, comprenne qui pourra.

Des réfugiées préhistoriques ?

Cet édito n'était qu'un hors-d'œuvre. Le plat de résistance arrive avec le reportage en Éthiopie de Annette Lévy-Willard. Nous sommes dans le *Mag* du 7 avril : il s'agit de célébrer la journée des femmes du 8 mars. Mais on sait que l'Afrique a du retard. La première femme décrite est une réfugiée somalienne : «*Elle se tient droite, avec ses cinq petits, dont l'aîné doit avoir 8 ou 9 ans*». «*L'histoire de cette mère débarquant en pays étranger et de son mari, procréateur de huit enfants (pour l'instant) resté en Somalie*». Les mots sont choisis. Les femmes ont des «*petits*» lesquels n'ont pas de père mais proviennent d'un «*procréateur*». L'animalisation de l'autre est un trait banal du discours raciste. «*A 36 ans et sept enfants*» - deux sont restés en Somalie - Sahara n'intéresse pas Annette Lévy-Willard par ce qu'elle a pu vivre dans un pays en guerre, mais uniquement par la composition de sa famille. La description du camp des réfugiés est idyllique. Gloire soit rendue à la communauté internationale, à l'Union européenne, au Programme alimentaire mondial, lequel, ravi, a mis sur son site, le 17 avril, l'article de *Libé*. Au camp on sait comment traiter ces gens-là : «*On ouvre le sachet devant la mère pour qu'elle ne puisse pas le vendre (...). Pour en avoir un autre, deux jours après, la mère doit rapporter le sachet aluminium vide.*»

En Éthiopie il y a aussi des femmes éthiopiennes : «*Leur situation de départ est aussi préhistorique que celle des réfugiées somaliennes*» - tiens les réfugiées étaient «*préhistoriques*»? - «*Excisées puis mariées à 14 ou 15 ans avec un homme plus âgé, qu'elles n'ont*

jamais vu. La loi éthiopienne vient d'interdire l'excision et le mariage des fillettes avant 15 ans, mais elle n'est pas appliquée.» Peut-être que le pouvoir éthiopien est trop occupé à soutenir les interventions occidentales dans la corne de l'Afrique pour se soucier de faire appliquer ses propres lois. «*Les Éthiopiennes travaillent en moyenne deux fois plus que les hommes [...] le tout enceintes et portant un jeune enfant*». Annette Lévy-Willard découvre la double journée en Afrique. Elle ne réfléchit pas que c'est l'apanage en France des caissières et autres techniciennes de surface, sœurs en oppression des pauvres Éthiopiennes. Mais il faudrait raisonner en termes d'oppression sociale, alors qu'elle est fixée uniquement sur la situation familiale, source de tous les maux : «*Fretsumbirhan Tadele a 20 ans et, fait rare, seulement deux enfants.*»

Là aussi une paternelle autorité européenne veille : «*Les hommes ne peuvent plus aller chercher l'aide alimentaire, elle est donnée directement aux femmes.*» «*Avant, les hommes la revendaient et allaient boire de la bière avec l'argent*» explique Lete Nesesse.

Obsession maniaque de la natalité, diabolisation de l'homme africain, absence de toute profondeur politique, ignorance de l'histoire, réduite, pour parler d'un des plus anciens États du monde, aux stéréotypes les plus grossiers : préhistoire, archaïsme, fatalité - du Sarkozy-Guaino dans le texte - Annette Lévy-Willard, dans ce reportage, a bien mérité de son maître, l'homme occidental, celui qui oblige les femmes à exhiber leurs cuisses et leur décolleté, alors que lui reste prudemment couvert pour éviter probablement d'être jugé sur ses avantages extérieurs. Faire donner des leçons de féminisme aux Africains par les femmes les plus soumises aux injonctions, humiliantes pour les femmes, de la société du spectacle, c'est le comble de la réussite d'une domination essentiellement machiste du monde. Éthiopiennes, encore un effort ! Avec des pilules contraceptives et du microcrédit, vous allez entrer au paradis des femmes soumises à la consommation et à la finance. Vous serez enfin disponibles pour que votre sueur profite aux vrais maîtres.

Odile Tobner

TCHAD

Revers pour Déby dans sa répression de l'opposition

Le Tchad n'est pas seulement un paradis pour l'armée française : c'est aussi un enfer pour les opposants au régime. Alors que le colonel Dasserit vient de le payer de sa vie, la mobilisation en faveur du député Gali a permis un coup de théâtre dans le simulacre de procès qui lui est intenté.

Le Tchadien Idriss Déby n'est certes pas dans le premier cercle des dictateurs proches de Nicolas Sarkozy ; il n'en reste pas moins une pièce maîtresse du puzzle français. Son atout reste la présence du millier de soldats français de l'opération Epervier, au nom de laquelle une base militaire française est maintenue dans le pays depuis vingt-cinq ans sans même qu'un accord entérine cette occupation. De quoi pousser la France, notamment sous l'impulsion de l'état-major, à passer l'éponge sur les élans pro-kadhafistes de Déby il y a un an : ces errements sont bel et bien oubliés, et le dictateur a pu à nouveau recevoir l'onction de légitimation républicaine du « pays des Droits de l'homme » en étant reçu à l'Élysée en mars dernier, juste avant de présider à Marseille la séance d'ouverture du Forum mondial de l'eau. Idriss Déby s'inquiétant de la sécheresse au Sahel, c'est aussi cynique qu'un Blaise Compaoré volant au secours des cotonculteurs ouest-africains, mais qu'importe, l'important est que ça fasse une jolie photo et un symbole fort pour les communicants de la politique et les industriels de l'eau.

Cette communication est évidemment aussi au service du despote, pour qui ce regain de légitimité est propice à la poursuite de la répression contre les opposants. Cette persécution des adversaires du régime n'est certes pas nouvelle, mais elle doit être menée « en douceur » pour que Déby puisse continuer à fréquenter les salons de l'Élysée, car l'enlèvement et l'assassinat du député Ibni Oumar Mahamat Saleh en 2008 ne passe toujours pas : la famille, les proches et leurs soutiens continuent en effet



Devant le palais de justice de Moundou, le député Gali Ngotgé Gatta, vient d'être libéré. Poursuivi pour une supposée affaire de braconnage, il a bénéficié d'un ample soutien.

de réclamer du gouvernement français qu'il fasse pression sur l'Etat tchadien pour connaître la vérité et juger les coupables.

Mort «naturelle» du colonel Dasserit, prison pour Gali Ngothé Gatta

C'est donc une aubaine si le colonel Djibrine Dasserit, président du Mouvement pour la paix, la reconstruction et le développement (MPRD, un mouvement d'opposition politico-militaire), est décédé le 16 avril des suites de sa « maladie ». Peu de chances en effet qu'on reproche à un dictateur le mauvais état de santé d'un de ses opposant. Sauf que celui-ci était sorti en janvier 2011 gravement malade des geôles tchadiennes, dans lesquelles il avait été empoisonné, à en croire son entourage. Puis, pendant les longs mois d'alitement qui ont précédé sa mort, Idriss Deby s'est constamment refusé à lui accorder une sortie du territoire lui permettant d'aller se faire soigner à l'étranger, « en misant sur sa lente mais certaine extinction », comme l'explique le vice-président du MPRD.

Un autre opposant est actuellement victime de la répression, là aussi sans que le pouvoir soit officiellement impliqué, cette fois

au nom de l'indépendance de la justice tchadienne. Il s'agit du député sudiste Gali Ngothé Gatta, une personnalité tchadienne qui s'est inscrit depuis des années pour le dialogue et la concertation notamment entre les communautés religieuses. Il est, depuis le 4 mars dernier, poursuivi dans une prétendue affaire de braconnage. Un dossier clairement monté de toutes pièces, comme l'ont montré les témoignages lors de son procès, dont l'unique but est de le décrédibiliser. C'est une constante du régime d'Idriss Deby : aucune tête ne doit dépasser.

Mobilisation populaire et revers pour Déby

Mais l'artifice judiciaire n'a pas suffi : depuis cette annonce, l'ensemble des leaders de la société civile se mobilisent contre l'iniquité de ce procès, à l'occasion duquel se fédère aussi l'opposition politique. Le député Saleh Kebzabo, président de l'Union nationale pour la démocratie et le renouveau, lui-même menacé d'une suspension arbitraire de son immunité parlementaire, s'est ainsi également engagé aux côtés du député Gali Ngothé Gatta, par ailleurs soutenu par une bonne partie de la population de Moundou, la grande ville du Sud où se déroule le procès. La mobilisation populaire participe à la

dénonciation de l'irrégularité de ce procès. Condamné à un an de prison en première instance, Gali Ngothé a fait appel, risquant pourtant jusqu'à 5 ans de prison, mais permettant à la mobilisation de s'étendre. Outre les prises de positions d'ONG internationales, on peut d'ailleurs relever celle du parti socialiste français, qui compte dans ses rangs des soutiens actifs des proches de l'opposant disparu d'Ibni Oumar Mahamat Saleh, notamment l'ex-député Gaëtan Gorce, devenu sénateur de la Nièvre. Mais c'est surtout à l'intérieur du Tchad que cette affaire cristallise des prises de position : un des magistrats de la cour a ainsi démissionné le 17 avril pour contester l'orientation politique donnée à l'affaire, et l'Eglise a pris position contre les « dérives » d'une justice dont l'indépendance serait factice, l'archevêque de Ndjamena déclarant : « *Nous sommes en effet vivement préoccupés par les pressions qui s'exercent sur ceux qui ont pour mission de dire le droit* ».

Toutes ces mobilisations viennent de remporter une victoire : le 24 avril, la cour d'appel a annulé la condamnation de Gali Ngothé Gatta, entraînant sa remise en liberté immédiate. Reste à voir si le ministère public tchadien se poursuivra en cassation, pour sauver la face du régime... et obtenir enfin la tête d'un opposant devenu encore plus populaire.

Lena Yello et Thomas Noirot

Tchad : l'impunité toujours de mise

La Haut Commissaire adjointe des Nations Unies aux droits de l'homme Kyung-Wha Kang a qualifié, début avril, de « *problème urgent* » « *l'impunité* » judiciaire au Tchad après l'attaque rebelle de 2008 et la répression qui s'en est ensuivie. « *Malheureusement, la majorité de ceux qui ont perpétré des graves violations des Droits de l'homme n'ont pas été traduits en justice* », a-t-elle constaté. Dans un rapport publié le 2 avril, des organisations tchadiennes de défense des droits de l'homme avaient souligné qu'« *aucun responsable gouvernemental ou de l'armée n'a été inquiété et les réformes institutionnelles n'avancent pas comme elles le devraient* ». Rappelons qu'en février 2008, une attaque rebelle avait été repoussée *in extremis* aux portes du palais présidentiel d'Idriss Deby à N'Djamena grâce à un soutien logistique et militaire français. Les forces de l'ordre avaient par la suite arrêté de nombreux opposants, dont Ibni Oumar Saleh, une des figures de l'opposition disparue depuis.

Paul Quilès nous écrit

L'ancien directeur de campagne de François Mitterrand, ministre de la Défense (1985 – 1986) ministre de l'Intérieur (1992 – 1993) et président de la mission parlementaire d'information sur le Rwanda en 1998 nous adresse ce droit de réponse.

Je connais vos positions concernant le génocide du Rwanda et je n'ai pas la prétention de vous faire changer d'avis. Par contre, certaines déformations de l'Histoire que vous pratiquez ne contribuent pas à renforcer vos arguments. C'est ainsi que je lis dans le Billet [ndlr n°212, avril 2012, « Dix-huit ans après le génocide, la France toujours complice »] : « Peut-on alors croire que Barril est un mercenaire qui travaille pour son propre compte ? N'est-il pas plutôt un « corsaire de la République », avec lettres de marque signées des plus hautes autorités ? Est-ce pour cela qu'il est intervenu en permanence dans l'enquête sur l'attentat du 6 avril 1994 ? Est-ce la raison pour laquelle Paul Quilès a soigneusement évité de le convoquer devant la Mission d'information parlementaire qu'il présidait en 1998 ? »

Afin de vous éviter de répéter un mensonge -ce qui n'en fera pas une vérité- voici les faits, que vous devriez connaître, car ce n'est pas la première fois que j'en parle.

J'ai écrit à Barril le 8 septembre 1998 pour lui demander la « boîte noire » et les photos satellite de la frontière entre le Rwanda et l'Ouganda montrant des camions pénétrant au Rwanda par la force, qu'il s'était vanté de détenir à la télévision (le 28 juin 1994). Je n'ai rien obtenu de sa part.... Je l'ai relancé le 2 décembre 1998 en le convoquant (en application de l'article 5 bis de l'ordonnance 58-1100 du 17 novembre 1958) pour être auditionné par la Mission le mercredi 9 décembre, notamment au sujet d'un contrat avec le gouvernement rwandais, dont il aurait été bénéficiaire pour un montant de 1,2 million de dollars. Il m'a répondu le 7 décembre qu'il était aux Etats-Unis et qu'il ne pouvait pas venir, ajoutant quelques remarques peu aimables en direction de la Mission ! Vous trouverez les détails concernant les « activités » de Barril, telles qu'elles

sont consignées dans le rapport de la mission parlementaire, qui est public, sur le lien : <http://www.assemblee-nationale.fr/dossiers/rwanda/anex10b1.pdf>. Comme vous pourrez le constater, non seulement Barril a été convoqué mais il n'a pas été l'objet d'une quelconque sollicitude de notre part.

Dont acte. Nous avons eu tort d'affirmer que Quilès a « *soigneusement évité de le convoquer* ». Il est à noter cependant que Paul Barril n'a été convoqué qu'*in extremis* devant la Mission parlementaire, dans des délais qui font douter d'une réelle volonté d'exploiter les informations qu'aurait pu apporter Barril : celui-ci fut convoqué le 2 décembre 1998 pour être entendu le 9, alors que la Mission rendait public son rapport le 15... Par ailleurs, les responsables politiques de l'époque avaient volontairement fait le choix de ne réaliser qu'une simple Mission d'information parlementaire, plutôt qu'une Commission d'enquête parlementaire où toute personne est alors obligée de déférer à une convocation. Il n'en demeure pas moins extravagant que Paul Barril n'ait pas été interrogé.

Le chercheur Gérard Prunier avait pourtant écrit dès 1995 dans son ouvrage *The Rwanda Crisis. History of a Genocide*, traduit en français à la fin de l'année 1997 : « [...] *on peut supposer que Paul Barril connaît les hommes qui ont abattu l'avion et leurs commanditaires* ».

Le journaliste Patrick de Saint-Exupéry, pour sa part, écrivait dans *Le Figaro* du 31 mars 1998 : « *Quel rôle joue donc le capitaine Barril ? Comment expliquer qu'un simple citoyen puisse se targuer d'avoir « mis une tête à prix » [celle de Paul Kagame] ? Comment se fait-il qu'un des « proches » du capitaine Barril puisse être soupçonné d'avoir tenté de se procurer deux missiles ? Et si cela était avéré, à quelles fins ? Sur instruction de qui ? Dans quel intérêt ? ... Toutes questions sur lesquelles la mission d'information parlementaire devra bien se pencher.* » Ce qu'elle ne fit pas, se contentant de reproduire les éléments d'information apportés par Patrick de Saint-Exupéry, sans commentaire et avec le conditionnel de rigueur. Mieux valait prétendre que Barril était un « *clown* », comme M. Quilès l'a dit à deux adhérents de Survie lors d'un colloque à Strasbourg les 20 et 21 novembre 1998.

Billets d'Afrique

Les Maliens otages du bras de fer entre la junte et la Cedeao

Plus d'un mois après le putsch militaire du 22 mars, la tension au Mali, dont la partie Nord échappe au contrôle de Bamako depuis début avril, est à nouveau à son paroxysme.

Une transition intégrant les « forces vives » est devenue chimérique alors que le bras de fer est constamment relancé entre une junte s'arc-boutant sur le pouvoir qui n'inspire plus confiance même à ses soutiens de la première heure et une CEDEAO omniprésente et provocante qui veut coûte que coûte imposer ses solutions pour conquérir une légitimité diplomatique sur la scène internationale.

Fin avril, des combats ont repris à Bamako entre la junte et des éléments de l'armée loyaux vis-à-vis du nouveau gouvernement de transition. Cela fait suite au refus de la junte de lâcher le pouvoir en se soumettant aux décisions de la Cedeao réunie en sommet extraordinaire à Abidjan le 26 avril et qui souhaitait fixer à un an le mandat du gouvernement de transition et demandait le retour des militaires de la junte dans ses casernes. La Cedeao prévoyait également le déploiement d'une force de 600 militaires ouest-africains. En brandissant l'argument de la non ingérence, la junte semble prête à nouveau à une nouvelle escalade avec la CEDEAO, comme dans les premiers jours après sa prise du pouvoir.

Des militaires accrochés au pouvoir

C'est seulement avec la débâcle et la prise du Nord par les rebelles, que la junte était rentrée dans le rang en signant sous la houlette d'un médiateur, spécialiste des coups d'Etats, Blaise Compaoré président du Burkina Faso (représenté par son ministre Djibril Bassolé), l'accord-cadre du 6 avril. Il contenait le retour à l'ordre constitutionnel par la démission de l'ex-président malien ATT et la nomination du Président de l'assemblée nationale par intérim pendant 40 jours, comme stipulé dans la Constitution malienne, puis – entre autres - la constitution d'un « *gouvernement d'union nationale composé de personnalités consensuelles* ».

Mais faisait aussi de la junte, le garant du respect de l'accord. Conséquence : la Cedeao mettait le Mali dans une position forcément instable, vantant le retour à l'ordre constitutionnel mais consacrant deux autorités, celle de la junte et celle du président par intérim.

La junte a depuis montré le peu de respect qu'elle pouvait avoir du pouvoir civil mis en place, en arrêtant arbitrairement une vingtaine de personnalités politiques le 19 avril. Ses membres ont aussi montré que leur attachement à l'accord cadre était purement opportuniste : ayant su imposer trois militaires au sein du gouvernement de transition, ils n'ont pas critiqué l'absence de concertation pour sa constitution mais ils refusent que son mandat passe de 40 jours à un an, menaçant de reprendre à ce terme le pouvoir. Cela révèle enfin le goût qu'ils ont rapidement pris pour le pouvoir, que certains refusent de lâcher.

Les Maliens, grands perdants

A commencer par les différentes composantes politiques et sociales : les détracteurs du coup d'Etat, réunis au sein du Front Uni pour la Sauvegarde de la Démocratie et la République (FDR) avaient espéré que l'accord-cadre permettrait un retour à un ordre constitutionnel. Les soutiens de la première heure des putschistes comme la COPAM¹, qui voyaient une opportunité pour le Mali d'une transition intégrant toutes les parties prenantes de la société sont également déçus.

Après une première convention des forces vives, incapable de consensus, le coup de grâce a été, pour elles, la constitution du gouvernement. Contrairement à l'accord-cadre, elles n'ont pas été consultées et les 24 ministres nommés sont prêts à servir les intérêts des nations voisines, éloignés des réalités maliennes ou militaires. Cheik Modibo Diarra, le 1^{er} Ministre a de très forts liens aux Etats-Unis et en Afrique du Sud. De nombreux ministres étaient expatriés depuis des années. Hamadou Touré, le Ministre des affaires humanitaires, était récemment le porte-parole de l'ONUCI à Abidjan, au moment où Ouattara accédait au pouvoir grâce à l'armée française. Surtout, le Ministre des affaires étrangères et de la coopération, Sadio Lamine Sow, était jusqu'alors un conseiller très proche du burkinabé Blaise Compaoré, depuis sa prise de pouvoir en

1987 après l'assassinat de Sankara. Quels intérêts va-t-il servir ?

On y retrouve aussi des caciques du régime du dictateur Moussa Traoré tombé en 1991, ainsi que trois militaires. Paradoxalement, le FDR et les autres mouvements se retrouvent sur leur insatisfaction respective, et certains demandent une Convention des forces vives maliennes qui puisse réellement prendre part à la transition.

Une Cedeao schizophrène

Depuis le début de la crise au Mali, la Cedeao – soutenue par la France, l'Union Européenne et les Etats-Unis, a voulu faire montre d'une position très ferme vis-à-vis des putschistes, menaçant d'embargo et d'intervention militaire. Les protocoles additionnels de 1999 puis de 2001 de la Cedeao érigent, en effet, comme principe de s'opposer à toute accession au pouvoir de façon non constitutionnelle. Mais surtout, chacun des présidents de la sous-région a des raisons très « personnelles » d'être ferme : le président burkinabé a en tête les mutineries de ses militaires et de sa garde nationale en 2011, le président Ouattara, président de la Cedeao, a accédé au pouvoir en Cote d'Ivoire dans des conditions plus que discutables en 2011 et au Niger le dernier putsch date de 2010, etc.

Mais tout en menaçant de l'usage de la force, la Cedeao joue un rôle trouble vis-à-vis de la junte. Elle a, en effet, légitimé la junte comme dans les négociations ultérieures au détriment du Président par intérim et a accepté un gouvernement composé de militaires tout en éludant les questions qui fâchent, comme la durée de la transition. Il n'est alors pas étonnant que les décisions prises de manière non concertée au Sommet de la Cedeao en présence du Président par intérim et qui remettent en cause la place des putschistes déstabilisent à nouveau Bamako.

Il semble aujourd'hui que l'Ivoirien Ouattara et le burkinabé Compaoré, sous couvert de donner du crédit à la Cedeao et à l'Ecomog, son bras armé, veuillent surtout rester maîtres de la transition malienne, et, si possible pour Ouattara, éloigner certains anciens rebelles gênants de la Côte d'Ivoire.

Juliette Poirson

Note 1 - Coordination des organisations patriotiques du Mali, dont fait partie le MP22.

Que se passe-t-il dans le nord du Mali ?

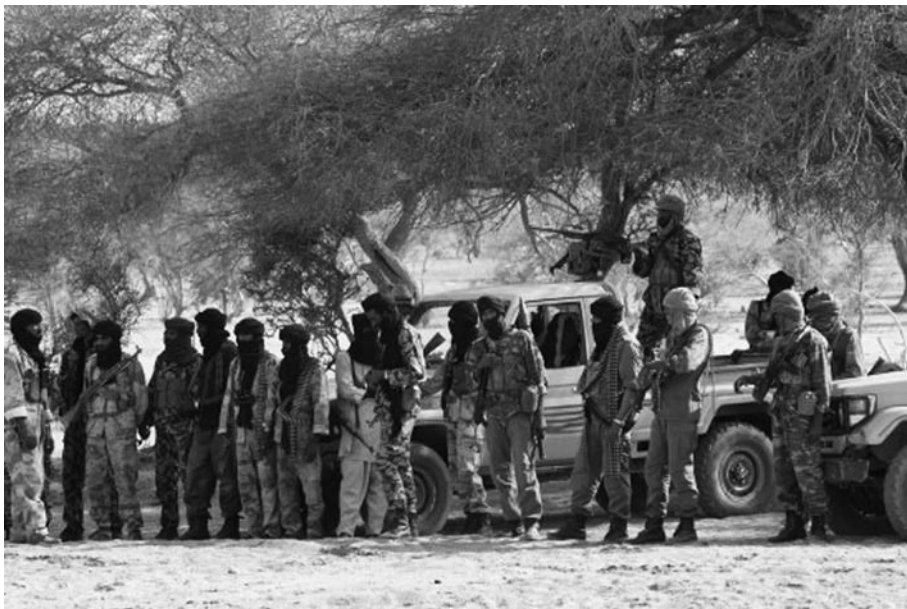
L'actualité internationale s'est invitée dans la campagne présidentielle française à l'occasion de l'offensive rebelle entraînant, au moins provisoirement, une partition du Mali. L'occasion pour les experts de la « menace islamiste » d'exagérer une nouvelle fois le rôle des mouvements salafistes, auxquels les démocraties occidentales et leurs alliés dictateurs seraient évidemment le seul rempart. Tour de piste des acteurs en présence.

Le succès de l'offensive fulgurante des rebelles touaregs maliens déclenchée mi janvier a surpris : en quelques semaines, l'armée malienne étaient en déroute abandonnant les 2/3 nord du pays.

Le Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA) qui a mené l'offensive est une coalition d'anciens mouvements rebelles touaregs maliens et d'anciens militaires touaregs maliens enrôlés en Libye. Son objectif affirmé est la création d'un État indépendant de l'Azawad dans le nord du Mali. Plusieurs observateurs, dont Pierre Boiley, universitaire spécialiste des Touaregs, les estiment à environ 2000 combattants, sans qu'on sache sur quelle base sont faites ces estimations et donc quel crédit leur apporter. Mais, quand bien même ils seraient beaucoup plus nombreux, il leur serait impossible de maîtriser un territoire plus grand que la France...

Salafisme et opportunisme

D'autant que le MNLA n'est pas seul sur le terrain. Alors qu'Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) était censé être, selon tous les médias et les commentateurs appointés, le maître de la région, on ne voit pas s'activer au moment des troubles. En revanche, surgit de nulle part, le groupe Ançar Dine qui ferait le coup de feu aux côtés du MNLA. Hormis le fait qu'ils sont touaregs, tout les séparent : le MNLA veut



Rebelles maliens et leurs « technicals », pick-up surmontés de mitrailleuse,

un État touareg indépendant et laïc alors qu'Ançar Dine souhaite imposer la charia sur un Mali uni... En outre, on voit mal quel intérêt aurait un mouvement en quête de reconnaissance internationale comme le MNLA à se décrédibiliser en s'alliant avec des salafistes combattants, grands ennemis de l'Occident.

Qui est donc Ançar Dine ? Son chef, Iyad Ag Ghali, a un parcours très opportuniste. Ancien chef rebelle touareg dans les années 90, il devient conseiller à la présidence malienne, puis négociateur en 2003 pour le compte de cette dernière dans la libération des otages européens enlevés par le GSPC (Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat, qui deviendra AQMI en 2007). Ag Ghali revient en arrière-plan dans la rébellion touareg de 2006, avant d'être envoyé comme conseiller au consulat malien de Djeddah en Arabie Saoudite d'où il se fait expulser en 2010 pour avoir fréquenté de trop près des salafistes. On le retrouve ensuite, en janvier 2011, négociateur pour la libération de trois des otages d'Areva enlevés au Niger. Et ce genre d'intermédiaires n'hésite pas à surfacturer sa prestation et à s'attribuer de très généreuses commissions...

Ançar Dine sur-médiatisé, et l'Algérie en embuscade

Aujourd'hui, la puissance réelle d'Ançar Dine est douteuse. Contrairement à la pluie de dépêches et d'articles de presse

relatant la suprématie militaire de ce groupe sur le MNLA, il semblerait que les combattants d'Iyad Ag Ghali ne soient pas très nombreux : principalement d'anciens compagnons de route et des jeunes attirés par les possibilités d'enrichissement rapide à ses côtés (mise à disposition d'armes, de 4x4...). Leur présence sur le terrain au début de l'offensive du MNLA pourrait s'expliquer par le fait que, tels des vautours, ils laissent le MNLA combattre, puis, une fois celui-ci passé à l'objectif suivant – ses effectifs ne lui permettant pas de laisser beaucoup d'hommes derrière –, ils prennent le contrôle de la zone, voire commettent des atrocités comme les exécutions de soldats maliens à Aguelhoc en janvier dernier. Les rivalités tribales pourraient par contre expliquer leur montée en puissance : les ex-supplétifs locaux de l'armée et les tribus opposées au MNLA se sont sans doute alliées à Ag Ghali, lui permettant par exemple de prendre Kidal et de contrôler un certain nombre d'autres villes. Ils décrédibilisent ainsi la rébellion et permettent à leur commanditaire de pouvoir faire pression sur le MNLA. Le marionnettiste le plus probable semble être le DRS algérien (Département Renseignement Sécurité de l'armée algérienne, ancienne Sécurité Militaire) au vu de son savoir-faire dans la manipulation de groupes islamistes armés¹, notamment des émirs du GSPC et d'AQMI avec lesquels Ag Ghali a par le ►►►

▶▶▶ passé négocié de juteuses rançons. Mais la faiblesse structurelle d'Ançar Dine apparaît quand ils annoncent ne pas vouloir aller plus loin que le MNLA vers le sud et vouloir négocier avec le pouvoir malien, en contradiction complète avec leur objectif d'imposer la charia sur l'ensemble du Mali...

Il faut dire qu'un Ançar Dine capable de brouiller les cartes en pleine déstabilisation du pouvoir malien par le MNLA est une aubaine pour l'armée algérienne, qui n'a pas intérêt à perdre son allié à Bamako. En effet, depuis 2009, Bamako est condamné à être le vassal de l'Algérie : après avoir subi une série de défaites militaires face à un AQMI manipulé par le DRS, les Maliens lui ont abandonné le nord, des soldats algériens allant jusqu'à s'installer dans les bases militaires maliennes du nord – les rebelles les ont d'ailleurs laissés sains et saufs après leurs prises. Le MUJAO (Mouvement pour l'Unité du Jihad en Afrique de l'Ouest), qui se présente comme une branche dissidente d'AQMI, a certes enlevé des diplomates au consulat d'Algérie lors de sa participation à la prise de la ville de Gao, cela ne suffit pas à laver Alger de tout soupçon. Les services algériens ont à leur actif d'autres coups tordus comme le vrai-faux enlèvement des époux Thévenot en 1993.

La France suiviste plutôt qu'à la manœuvre

On sait que les États-Unis mènent depuis quelques années une politique très active de coopération militaire avec Bamako, fournissant matériels et formations. L'effondrement de l'armée malienne ne fait donc pas leur affaire, mais leur capacité d'action paraît réduite et se cantonne à l'observation.

Quant à la France, on comprend que la déstabilisation de l'axe Alger-Bamako ne peut que lui convenir. Le soutien dont bénéficie le MNLA auprès de la Mauritanie, où sont installés des cadres du mouvement qui y tiennent salons ouverts, est d'ailleurs un bon indicateur de sa position, la Mauritanie étant un pion de la Françafrique dans la région. Toutefois, même si des contacts entre officiels français et MNLA sont avérés (*La Lettre du continent* n°633) il semble que la France ait plus suivi les événements que manœuvré en amont.

Les déclarations d'Alain Juppé, ministre français des Affaires Étrangères, ont certes ajouté de l'eau au moulin de ceux qui voient la France derrière le MNLA : il avait en février demandé « un cessez-le-feu immédiat » car « la rébellion touarègue a

remporté d'importants succès militaires » en ajoutant toutefois qu'« un recours à la force n'est pas acceptable », mais qu'il faudra quand même « traiter la question touarègue sur le fond ». Cette déclaration pragmatique, bien que ne ménageant pas les susceptibilités maliennes, est surtout symbolique du mépris français vis-à-vis du continent : les officiels français ne tiendraient jamais de tels propos publiquement au sujet de pays non-africains confrontés à la même situation. Mais la position officielle du maintien de l'unité territoriale malienne et de discussions pour une plus grande autonomie du nord Mali semble être la véritable ligne de conduite de la France, sans quoi ses alliés de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ne feraient pas ainsi bloc sur cette position. C'était d'ailleurs déjà la ligne défendue par le secrétaire d'État français à la Coopération, Henri de Raincourt, le 9 février auprès de l'ex-président malien. Les officiels hexagonaux semblent se soucier de ne pas ouvrir la boîte de Pandore des sécessions et des modifications de frontières, au risque de déstabiliser toute la région et, accessoirement, de menacer les intérêts d'Areva dans le nord Niger. En outre, se poser en intermédiaire permettrait à la France de préserver ses intérêts en jouant sur les deux tableaux et de damer le pion à l'Algérie dont la tentative de médiation début janvier a échoué. Cela peut se faire par délégation : c'est officiellement la Mauritanie qui mène les discussions entre le MNLA et le nouveau pouvoir malien, la France surjouant une retenue et un alignement sur les positions des organisations multilatérales. Sans les influencer, bien entendu.

Grégory Giraud

Voir La Françalgérie, crimes et mensonges d'Etats, de L. Aggoun et J.B. Rivoire, La Découverte, Paris, 2004 ; « Enquête sur l'étrange « Ben Laden du Sahara » », de S. Mellah et JB Rivoire, in *Le Monde Diplomatique*, 02/2005 ; « « Al-Qaida au Maghreb », ou la très étrange histoire du GSPC algérien », de F. Gèze et S. Mellah, In *Algeria-Watch*, 22 septembre 2007, http://www.algeria-watch.org/fr/aw/gspc_etrange_histoire.htm et <http://survie.org/billets-d-afrique/2009/186-decembre-2009/article/sahel-mauritanie-le-chiffon-rouge>

@ A lire aussi sur survie.org :

Falea ou la colonisation minière au Mali

La commune de Falea, dans la région de Kayes au sud ouest du Mali est menacée



par l'implantation d'une mine d'uranium et subit déjà les affres de la prospection. L'association des ressortissants et amis de la commune de Falea (ARACF) s'est lancée en 2010 dans un combat acharné contre l'exploitation uranifère. (...) C'est désormais une véritable « colonisation minière » qui se joue à Falea en passe d'être dépeçée : le permis d'exploration de la société canadienne Rockgate pour l'uranium, l'argent et le cuivre concerne plus du tiers de la superficie de la commune, auquel se rajoute celui de la sud-africaine Iamgold pour l'or sur la plus grande partie des deux tiers restant sans oublier celui de la bauxite. La surface préservée de toute exploration est réduite à peau de chagrin. (...) L'association souligne aussi l'inconséquence que serait l'exploitation d'autant que la concentration en uranium du sous-sol est faible : le gisement de Falea contiendrait entre 5000 et 11 000 tonnes au total selon les estimations officielles – soit plus ou moins ce qu'extrait annuellement Areva au Niger ; elle demanderait en outre des investissements importants pour drainer l'eau et produire l'électricité nécessaire. Le prix à payer pour les populations et l'environnement serait énorme. (...) L'ARACF ne s'est pas étonnée que l'ambassadeur de France en poste en 2011 au Mali, déclare à mesdames Joly et Rivasi qu'Areva serait le futur exploitant de la mine d'uranium à Falea.

Juliette Poirson

Ecrire à
Billets d'Afrique et d'ailleurs
bda@survie.org

DJIBOUTI

La démocratie en deuil

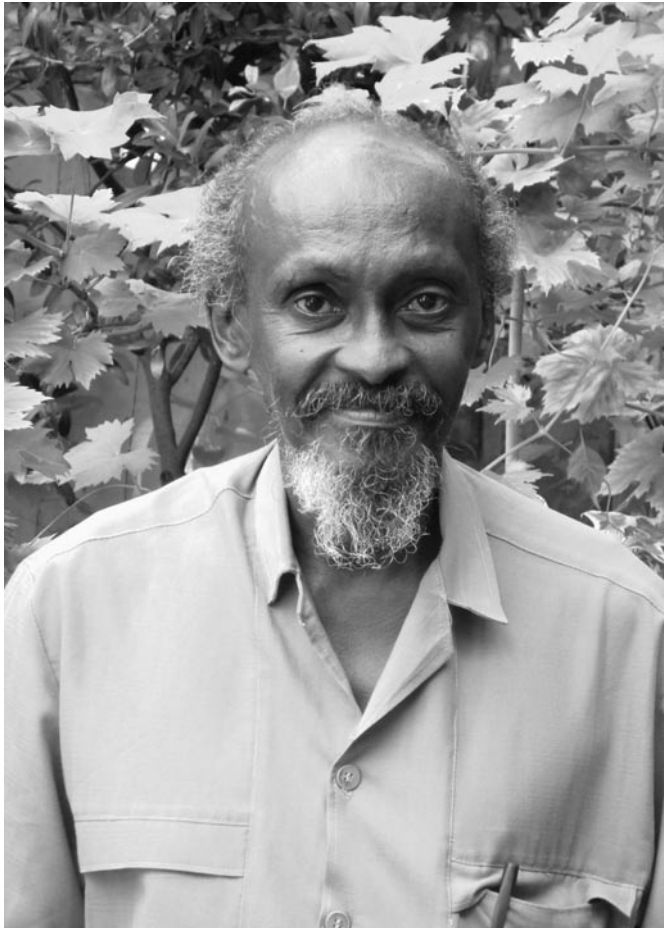
Depuis plusieurs années de nombreuses alertes ont été lancées auprès de nos lecteurs dans *Billets d'Afrique* pour appeler à la libération de Jean-Paul Noel Abdi et alerter l'opinion française sur la répression s'abattant sur l'opposition et sur les défenseurs des Droits de l'homme à Djibouti.

Bien avant l'indépendance (obtenue en 1977), Jean-Paul Noel Abdi s'était engagé dans le mouvement indépendantiste, au sein de la Ligue populaire Africaine pour l'indépendance (LPAI). Il avait ensuite été élu député lors de la première législature du 8 mai 1977 et réélu à trois reprises, jusqu'en 1997, date à laquelle il avait rompu avec fracas ayant perdu toute confiance dans son gouvernement. D'ailleurs dès 1996, il avait cofondé un groupe d'opposition à l'Assemblée nationale djiboutienne.

Plus tard, en 1999, en pleine période de guerre civile, il a créé la Ligue djiboutienne des Droits de l'homme (LDDH) dont il devint le président, rattachée à la Fédération internationale des Droits de l'homme. Dès sa prise de fonction il fut victime d'une grenade lancée par les agents du nouveau régime d'Ismaël Omar Guelleh car il avait dénoncé des exécutions et autres sévices à l'encontre de victimes civiles à Meldeho. Un acte lâche qui, loin de le décourager, a fait l'effet inverse. Ainsi, il réussit à convaincre les instances parlementaires européennes de la répression et dénonça avec force l'emprisonnement, le 23 septembre 1999, du candidat de l'Opposition djiboutienne unifiée, Moussa Ahmed Idriss et de plusieurs membres de sa famille.

Jean-Paul Noel Abdi s'est constamment battu pour la liberté et la démocratie en république de Djibouti où n'existent qu'une seule radiotélévision gouvernementale, qu'un seul journal gouvernemental, qu'un seul parti UMP, à l'Assemblée nationale et aux « conseils régionaux », qu'un seul syndicat gouvernemental.

Il dénonçait la corruption, les arrestations et incarcérations arbitraires, la torture en



*Jean-Paul Noel Abdi, président de la Ligue Djiboutienne des Droits de l'homme
Crédit photo : ARDHD*

citant avec grande précision les noms des victimes comme des tortionnaires, les dates et lieux des exactions, précisait les responsabilités des plus hautes autorités du pays. Il visitait les prisonniers politiques et se battait pour qu'ils soient jugés et non détenus « provisoirement » pendant des années.

Ses derniers combats ont eu pour objet d'obtenir la libération des opposants politiques et des journalistes d'opposition (notamment Farah Abadid Hildid et Saïd Houssein Robleh) mais aussi pour réclamer la libération du juge Mohamed Cheick Souleiman, incarcéré pour avoir prononcé des non-lieux au bénéfice de manifestants arrêtés lors de manifestation contre la candidature du président de la République IOG pour un troisième mandat, violant la constitution (Jean-Paul avait accueilli et guidé une mission d'Avocats sans frontières venue le soutenir).

Cela lui avait valu un harcèlement judiciaire quotidien et de multiples incarcérations mais il refusait de

renoncer à ses activités de défense des droits humains. Plusieurs fois, les appuis des organisations internationales dont il était membre comme la Fédération internationale des Droits humains, l'Observatoire des Défenseurs des Droits de l'homme, l'Union interafricaine des Droits de l'homme, avaient soutenu les alertes de nos réseaux pour obtenir sa libération. Son avocat, Maître Tubiana a plusieurs fois été empêché d'aller plaider lors de ses procès.

Nos pressions ainsi que celles de l'Association pour le Respect des Droits de l'homme à Djibouti s'adressaient aussi au gouvernement français, soutien du pouvoir en place à Djibouti, sans rupture ni état d'âme. Notre vigilance restera en éveil mais Jean-Paul Noel Abdi n'est plus, il s'est éteint des suites d'une grave maladie. Les hommages de toute l'opposition politique appellent à poursuivre la lutte pour rester digne de lui.

Laurence Dawidowicz

ALGÉRIE

La quête indécente du FMI

Au pays des 183 milliards de dollars de réserves de change, les Algériens doivent avoir un double métier pour boucler leurs fins de mois. Il n'est pas rare de voir des enseignants ou des journalistes obligés de faire le taxi, le gardien de parking ou de vendre des fruits et légumes pour nourrir leur famille. Pour les femmes, pour qui la précarité est la règle, c'est encore pire. A cela s'ajoute une crise du logement qui dure depuis des décennies. Echaudé par les révolutions voisines, le gouvernement tente bien d'éteindre le feu mais cela reste dérisoire : le Smg (salaire national minimum garanti) a été augmenté de 20%, passant à 18 000 dinars (180 euros). Une augmentation d'ailleurs effacée par l'inflation galopante. Reste que « *la souffrance sociale est très répandue dans une société à laquelle il faut trouver la solution dans les plus brefs délais* ». Une « *mal-vie inouïe* » qui ronge la société et qui rend « *l'existence quasiment intolérable* » s'alarme

Farouk Ksentini, président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme. Trois tentatives d'immolation par le feu ont d'ailleurs eu lieu début mars à Sétif, Khenchela et Béjaïa, deux des victimes scandant : « *un logement ou le suicide !* ». Dans ces conditions, la récente visite en Algérie de Christine Lagarde est parfaitement indécente. La patronne du FMI, recherchant des fonds pour renforcer les capacités de prêts du FMI, se tourne en effet vers Alger pour solliciter son concours en raison de son importante réserve de change. Le ministre des Finances algérien, Karim Djoudi, a indiqué en marge de la réunion du printemps du FMI et de la Banque mondiale à Washington que « *la demande a été faite par le FMI à l'Algérie en tant que pays doté d'excédents financiers pour accroître les ressources de l'institution de Bretton Woods afin de lui permettre d'accorder des prêts aux pays qui en ont besoin.* » Autrement dit les pays

183 milliards de dollars,
le montant des réserves de change algérienne. Le salaire minimum est à 180 euros. Source : FMI

de la zone euro étranglés par une crise de la dette publique et privée. Le FMI s'activant pour augmenter un pare-feu financier censé contenir la crise financière dans une zone où la plupart des banques sont insolvables, la Banque centrale européenne (BCE) venant d'ailleurs d'y injecter la somme astronomique de mille milliards d'euros.

RDB

Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 107 Bd de Magenta - 75010 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la «Françafrique».

Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. : _____ Fax _____

Courriel: _____

- France : 25 euros (faibles revenus: 20 euros) • Etranger et DOM : 30 euros
- Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
 - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS): préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.

Plus d'information sur <http://survie.org> ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par F.-X. Verschave
Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction: Raphaël De Benito.

Secrétaire de rédaction: Janine Sfiligoï, Anne Colliou

Comité de rédaction : Alice Primo, Sharon Courtoux, Mathieu Lopes, Raphaël Granvaud, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.

Ils ont participé à ce numéro : Souing, Lena Yello, T.Noïrot, J.Poirson, A.Batchy, G.Giraud.

Abonnements : David Dousseau

Association Survie

107, Bd de Magenta

F75010 Paris

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25

Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20

<http://survie.org>

contact@survie.org

Commission paritaire n° 0216G87632

Dépôt légal : mai 2012-ISSN 2115- 6336

Imprimé par Imprimerie 3 A

7, rue Marie Pia - 91 480 Quincy-sous-Sénart

Abonnement : 25 euros

(Étranger: 30 euros) personne à faible

revenu: 20 euros